

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE  
COMMUNE DE MEYMAC  
Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGÈRE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARINAGE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Violette JANET-WIOLAND, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Procurations : Lionel ROUSSET à Joël BEZANGER, Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI, Corine BRINDEL à Thierry BAILLARD

Date de la convocation : 26 Mars 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

**DELIBERATION N°2025-02-15- C-**

**BUDGET PRIMITIF DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Philippe BRUGERE rappelle le projet d'investissement de l'avenue de la Grange, que celui-ci se poursuit et qu'il permettra de mieux collecter les eaux usées, raison pour laquelle l'Agence de L'eau a soutenu ce projet. Monsieur le Maire précise qu'avec les subventions obtenues de l'Agence de l'Eau, ce très important chantier est réalisé sans emprunt nouveau, la dette de ce service continuant de diminuer.

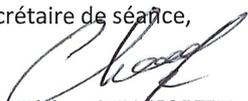
De son côté, Jean-Pierre SAUGERAS présente les dépenses et recettes de fonctionnement qui s'équilibrent à 237.054,09 € et l'investissement « historique » qui se poursuit, de 1.389.959,57 €, rappelant que malgré cet investissement d'une enveloppe de travaux, la surtaxe payée par les usagers reste inchangée

Les documents relatifs au budget primitif de l'assainissement collectif sont en annexe,

Le Conseil municipal, **A L'UNANIMITE,**

**ADOpte** le Budget Primitif du budget annexe de l'assainissement collectif

La secrétaire de séance,

  
Marie-Hélène CHAUQUET

Le 31 MARS 2025  
Pour extrait conforme  
Le Maire de Meymac

  
Philippe BRUGERE



Accusé de réception en préfecture  
019-211913603-20250414-2025-02-15-C-DE  
Date de télétransmission : 15/04/2025  
Date de réception préfecture : 15/04/2025